



# Programme Effet multiplicateur - Guide du demandeur



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

# Programme Effet multiplicateur

## Guide du demandeur

<b>1. Présentation du programme Effet multiplicateur</b>	<b>3</b>
<b>2. Description du programme Effet multiplicateur</b>	<b>4</b>
<b>3. Admissibilité</b>	<b>4</b>
a. Demandeurs admissibles	4
b. Établissement des coûts	6
i. Dépenses admissibles	6
ii. Dépenses non-admissibles	7
<b>4. Spécifications du projet</b>	<b>7</b>
a. Date limite de réception des propositions	7
b. Montant maximal du financement	7
b. Délai d'exécution	8
c. Définitions	8
d. Objectifs	9
e. Priorités	10
<b>5. Résultats</b>	<b>10</b>
<b>6. Liste de contrôle</b>	<b>11</b>
<b>7. Processus de présentation d'une demande</b>	<b>12</b>
a. Qu'est-ce qu'une demande de déclaration d'intérêt ?	12
b. Renseignements sur la présentation de la lettre d'intérêt à l'étape 1	12
c. Renseignements sur la présentation d'une proposition complète à l'étape 2 (formulaire de demande)	13
<b>8. BUDGET</b>	<b>16</b>
<b>9. Critères d'évaluation et conseils</b>	<b>17</b>
a. Comment votre lettre d'intérêt sera-t-elle évaluée à l'étape 1 ?	17
b. Comment votre proposition complète sera-t-elle évaluée à l'étape 2 ?	17
<b>10. Exigences en matière de rapport</b>	<b>18</b>
a. Rapport d'étape	18
b. Rapport final	18



c. États financiers	19
11. Pour nous joindre	19

## 1. Présentation du programme Effet multiplicateur

L'objectif du présent guide est d'appuyer les demandeurs qui souhaitent remplir une demande de financement au programme **Effet multiplicateur** de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), l'organisme porte-parole politique et rassembleur de la francophonie en Ontario.

**Effet multiplicateur** est un programme d'aide financière non-remboursable qui vise à outiller et appuyer les organismes communautaires franco-ontariens, en identifiant les effets multiplicateurs de leurs initiatives et en maximisant leur impact dans les communautés francophones. Dans le cadre de l'Initiative de développement économique (IDE) de FedDev Ontario, l'aide financière servira à renforcer la capacité économique régionale pour l'innovation, l'entrepreneuriat et la collaboration, et promouvoir le développement d'une économie forte et diversifiée dans le Sud-ouest, le centre et l'est de l'Ontario. L'AFO prévoit participer à des activités qui permettront de renforcer l'assise, la durabilité et la compétitivité économique des communautés francophones de l'Ontario.

Que ce soit par du mentorat, de l'aide au développement des compétences, de l'analyse de faisabilité, du financement de démarrage, de l'aide en ce qui concerne les ressources humaines ou des plans d'affaires, ou tout autre projet innovateur, le programme **Effet multiplicateur** fournira un appui sur les plans techniques et financiers aux organismes à but non lucratif, aux entreprises sociales et aux entreprises privées, particulièrement ceux ayant pour mission de mener des activités francophones auprès des femmes, des jeunes et la petite enfance, l'intégration des nouveaux arrivants, l'économie sociale et le tourisme.

L'impact à long terme est la création ou le maintien d'emplois ainsi que la réalisation d'un plus grand nombre de priorités communautaires et économiques établies dans le Plan stratégique communautaire Vision 2025, par le biais d'un plus grand nombre de programmes et de services actualisés et au service des collectivités et des usagers directs.

Ce programme est financé par l'Agence fédérale de développement économique du Sud de l'Ontario - (FedDev Ontario), institution fédérale qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique du Gouvernement du Canada.



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

## 2. Description du programme Effet multiplicateur

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) a été mandatée par FedDev Ontario, pour le lancement du **Programme Effet multiplicateur** qui fournira des contributions non-remboursables à des organismes franco-ontariens, de montants variants de 2 500\$ à 25 000\$ annuellement, échelonnés sur une période allant normalement jusqu'à 24 mois, afin de soutenir des activités de financement de projets et de programmes innovateurs.

Les organismes concernés sont ceux représentant et appuyant des segments spécifiques de la population francophone tels que les femmes entrepreneures, les jeunes entrepreneurs et les immigrants francophones, ainsi que les secteurs du tourisme, du développement économique et de l'économie sociale.

## 3. Admissibilité

### a. Demandeurs admissibles

Les organismes de développement économique et communautaire doivent faire partie des groupes suivants :

- organismes à but non-lucratif (OBNL) franco-ontariens
- entreprises sociales franco-ontariennes
- entreprises privées franco-ontariennes

Les organismes doivent avoir leur siège social sur le territoire desservi par FedDev et contribuer aux communautés francophones du Sud de l'Ontario (inclus Est, Centre et Sud-ouest)

### Les régions du Sud de l'Ontario incluent :

1) Stormont, Dundas et Glengarry; 2) Prescott et Russell; 3) Ottawa;  
4) Leeds et Grenville; 5) Lanark; 6) Frontenac; 7) Lennox et Addington;  
8) Hastings; 9) Prince Edward; 10) Northumberland; 11) Peterborough;  
12) Kawartha Lakes; 13) Durham; 14) York; 15) Toronto; 16) Peel;  
17) Dufferin; 18) Wellington; 19) Halton; 20) Hamilton; 21) Niagara;  
22) Haldimand; 23) Norfolk; 24) Brant; 25) Waterloo; 26) Perth; 27) Oxford;  
28) Elgin; 29) Chatham-Kent; 30) Essex; 30) Lambton; 31) Middlesex;  
32) Huron; 33) Bruce; 34) Grey; 35) Simcoe; 36) Haliburton et 37) Renfrew.

(Voir la carte à la page suivante).



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5



Les institutions gouvernementales qui ne sont pas des OSBL, et que les hôpitaux, les écoles, les conseils scolaires, les institutions postsecondaires, les collèges et les universités ne sont pas admissibles. Elles peuvent toutefois être partenaires de demandes d'organismes.

Les demandes complètes seront reçues à partir du **31 janvier 2019**. Le programme acceptera des demandes, jusqu'à épuisement des fonds, donc il est préférable de présenter votre projet dès que possible.

Les projets doivent démontrer la capacité d'injection financière ou en nature dans le projet pour une valeur de 30% du budget total du projet dans le cas d'organismes à but non lucratif, et de 50% en argent dans le cas d'entreprises privées.

**Toutes les demandes doivent être envoyées électroniquement :**

- Première étape : Lettre d'intérêt (fortement recommandé)  
[https://monassemblee.ca/?gf\\_page=preview&id=111](https://monassemblee.ca/?gf_page=preview&id=111)
- Seconde étape : Formulaire de demande  
[https://monassemblee.ca/?gf\\_page=preview&id=98](https://monassemblee.ca/?gf_page=preview&id=98)



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

## b. Établissements des coûts

### Conditions générales

Les coûts sont admissibles et subventionnés uniquement s'ils satisfont les conditions suivantes :

- ils sont directement reliés à l'intention du projet
- ils sont raisonnables
- ils sont engagés à l'égard des activités, qui s'ajoutent aux activités habituelles du bénéficiaire
- ils sont engagés entre la date d'admissibilité et la date d'achèvement du projet

Les coûts soumis pour remboursement doivent être nets de tout remboursement ou de tout crédit d'impôt admissibles (y compris la taxe de vente harmonisée)

### i. Dépenses admissibles

- Formations et développement des ressources, analyses, études, mentorat et plans d'affaires
- Appui au démarrage, mise en oeuvre et développements des projets
- Études de faisabilité
- Mandat de consultation de la clientèle, étude de marché
- Frais des consultations et sondages par les organismes communautaires pour identifier les priorités de leur clientèle et/ou membres
- Salaires de nouveaux employés ou nouvelles fonctions reliées au projet pour les employés actuels
- Publicité, marketing et médias sociaux
- Équipement, mobilier de bureau, matériaux informatiques ou fournitures reliés au projet
- Frais d'administration, ne dépassant pas 10% de la valeur du montant demandé, qui inclut : coûts reliés au montage de la présente demande de financement et des suivis requis des mesures anticipées et présentation du rapport final
- Frais professionnels reliés au projet, incluant mais non limités à : conseillers juridiques, comptables (incluant coûts de vérification du projet), conseillers en gestion, conseillers en gérance de projet, ingénieurs, évaluateurs professionnels, gestionnaires d'événements, consultants, experts-conseils, conseillers en planification stratégique, conseillers en marketing et d'étude de marché
- Achats et développement de logiciels informatiques
- Assurances
- Permis et abonnements
- Coûts reliés au projet, en ce qui a trait aux déplacements, aux conférences, aux repas et à l'hébergement, selon un mode de transport de base

\* Il va de soi que les coûts associés au projet doivent être des coûts raisonnables,



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

selon leur région géographique, et devront démontrer qu'une analyse de leur pertinence au projet a été effectuée, ainsi que la recherche de la meilleure valeur qualité-prix.

## ii. Dépenses non-admissibles

- Coûts de fonds de roulement dans le cadre des opérations régulières de l'organisme
- Frais de location et d'acquisitions de bâtiment (loyer serait inclus dans les 10% de frais d'administration)
- Salaires des fonctions existantes, sans augmentation de capacités
- Études environnementales
- Équipement, mobilier de bureau, matériaux informatiques ou fournitures non reliés au projet
- Coûts des opérations continues de l'organisme, incluant l'inventaire ou achats de matériaux réguliers
- Remboursement de dettes existantes, refinancement, intérêts sur le capital investi, les obligations, les débetures, amendes, pénalités ou les prêts hypothécaires
- Coûts d'acquisition de terrains, d'immeubles ou d'un véhicule
- Frais d'amortissement
- Mauvaises créances
- Honoraires des administrateurs
- Frais d'associations professionnelles
- Coûts du service de la dette, impôts et/ou tous montants redevables aux différents paliers de gouvernements
- Honoraires de lobbyistes

## 4. Spécifications du projet

### a. Date limite de réception des propositions

La date limite de présentation d'une demande de financement du présent concours est le **25 février 2019, à 16h00.**

### b. Montant maximal du financement

Chaque projet pourra recevoir entre 2 500\$ et 25 000\$, annuellement, en aide financière non-remboursable. Les dépenses admissibles peuvent être réparties sur différents exercices financiers, selon des fins d'années financières au 31 mars de chaque année.

La contribution aux entreprises à but non lucratif couvrira normalement jusqu'à 70% des frais de projet et ne dépassera pas 50% des frais de projet pour l'entreprise privée.



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Les contributions en nature et en espèces sont acceptées pour les OSBL et les entreprises sociales, alors que pour les entreprises privées la contribution de 50% doit être en argent.

#### b. Délai d'exécution

Chaque projet ne devrait normalement pas dépasser une durée de 24 mois.

Les demandes complètes seront acceptées de façon continue entre le 31 janvier et le 25 février 2019.

#### c. Définitions

**Bénéficiaire ultime** : une corporation de développement économique communautaire, un organisme à but non lucratif, une association sectorielle, une organisation du secteur privé, une entreprise sociale située dans le Sud de l'Ontario (selon la carte de FedDev) qui a accepté de participer au projet.

**Entente de contribution** : une entente conclue entre l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et le bénéficiaire ultime admissible, aux termes de laquelle l'AFO accepte de verser une aide financière dans le cadre d'un projet admissible.

**IDE** : Initiative de développement économique

**AFO** : Assemblée de la francophonie de l'Ontario

**Organismes franco-ontariens** :

**Organisme pour femmes** : organisme sans but lucratif avec services orientés vers les femmes.

**Organismes pour les jeunes** : organisme sans but lucratif avec services orientés vers les jeunes, âgés jusqu'à 30 ans.

**Organisme pour immigrants** : organisme sans but lucratif avec services orientés vers les immigrants et les nouveaux arrivants.

**Organisme de tourisme** : organisme sans but lucratif avec services aux touristes.

**Entreprises sociales** : entité dont le mandat principal est de réinvestir ses profits dans la poursuite de sa mission sociale. Elle peut inclure, mais n'est pas limitée à des associations, sociétés, coopératives et fondations.



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

**Entreprises privées** : société privée à but lucratif qui détient une offre active pour les francophones, préférablement offrant des services qui sont axés vers le développement de la culture, l'augmentation des capacités et le développement économique de la communauté franco-ontarienne.

**Dépenses admissibles** : les dépenses engagées par le bénéficiaire ultime et qui, de l'avis de l'AFO, sont raisonnables et nécessaires pour mener à terme le projet.

**Projet admissible** : un projet lancé par un bénéficiaire ultime et dont le financement par l'AFO est approuvé.

**Sud de l'Ontario** : Selon FedDev Ontario, le territoire Sud correspond à l'Est, le Centre et le Sud-Ouest de la province (voir pages 4-5).

#### d. Objectifs

Le projet doit répondre à au moins un des objectifs du [Plan Stratégique Communautaire - Vision 2025](#).

#### PARMI LES PRINCIPAUX ENJEUX DE VISION 2025, ON RETROUVE :

- Renforcer la compréhension de l'importance de la **valeur ajoutée du français/bilinguisme** pour l'ensemble de la province.
- Trouver des solutions pour **maintenir et impliquer les jeunes francophones dans leur communauté** (que ce soit au niveau de leurs études puis, plus tard, au niveau de l'emploi).
- Bien **intégrer la population immigrante** et faire en sorte que cette population trouve des **occasions partout en Ontario** (pas seulement dans les grands centres de l'Est et du Centre).
- Accroître l'**offre de services en français** à travers la province.
- Faire face aux conséquences de la diminution de l'**utilisation** et de la **qualité du français** parlé et écrit.
- Contre l'**insécurité linguistique**.
- Prendre en considération le phénomène de **vieillesse** de la population, tant au niveau des services à offrir, de la participation des aînés et de l'engagement des membres de la communauté.
- Assurer le **renouvellement du leadership** au sein de la communauté.
- Mettre en valeur nos **succès** et **sources d'inspiration** pour accroître la fierté d'appartenir à



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

la communauté francophone de l'Ontario.

- Faire face aux **transformations de l'espace public et médiatique** et à l'avènement de **nouvelles technologies**.
- Aborder de manière **globale et multisectorielle** les questions touchant à l'avenir de la communauté, en faisant des liens cohérents entre les différentes dimensions des enjeux.
- Concentrer les actions des membres de la communauté autour **d'objectifs communs**.
- Trouver des mécanismes permettant une plus grande **imputabilité** tant des institutions gouvernementales que des organisations recevant des fonds publics.
- Maintenir la **pérennité des institutions, les capacités et le savoir-faire** existants.
- Assurer un **financement adéquat** des organismes œuvrant à l'essor de la communauté franco-ontarienne.
- Faire en sorte que la communauté joue un rôle de **leader en francophonie canadienne et internationale**, à la mesure de son statut de plus large communauté francophone canadienne hors Québec.

Le financement reçu de FedDev aura une incidence positive sur la portée du projet en favorisant le développement d'activités économiques et la création d'emplois dans le Sud de l'Ontario. Ce projet favorisera définitivement la création de nouveaux emplois et accentuera le potentiel économique d'organismes communautaires et de PME.

D'ailleurs, l'implantation d'un tel programme améliorera les habiletés en gestion des dirigeants et employés, ce qui se soldera en une contribution importante à l'économie et le renforcement de l'assise économique et la compétitivité des communautés francophones et des petites et moyennes entreprises (PME).

#### e. Priorités

La priorité sera accordée aux projets reliés au développement économique, notamment dans le secteur de l'économie sociale, de l'immigration francophone, des femmes et jeunes entrepreneur.e.s et celui du tourisme.

## 5. Résultats

Les projets qui recevront une contribution du **Programme Effet multiplicateur** devront mesurer les résultats anticipés suivants, selon le cas :



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'emplois maintenus
- Nombre de partenaires dans le projet
- Nombre de petites et de moyennes entreprises soutenues
- Nombre et type de leviers de financement : partenaires financiers de diverses sources et paliers gouvernementaux
- Entreprises sociales
- Jeunes entrepreneurs soutenus et/ou de placements créés
- Femmes entrepreneures ou de femmes propriétaires d'entreprises soutenues
- Nouveaux arrivants au Canada qui reçoivent une formation à l'entrepreneuriat et/ou de l'aide à l'intégration dans l'économie locale

## 6. Liste de contrôle

### Documents requis pour la soumission de la demande

- Formulaire de demande du **Programme Effet multiplicateur** (inclus présentation du projet, budget chronologique, partenaires, contribution de l'organisme, investissement du soumissionnaire (minimum de 30% pour les entreprises sociales et OSBL de contribution en nature ou en espèces, ou 50% pour les entreprises privées en espèces)
- Lettres patentes et groupes apparentés, s'il y a lieu
- États financiers des 2 dernières années (si disponibles)
- Plan d'affaires, études de faisabilité, étude de marché ou analyse condensée des sondages de clients, ou toute autre annexe qui pourrait démontrer le contexte du projet.

### Documents requis pour déboursé initial

- Liste et coordonnées des membres du conseil d'administration
- Entente **Effet Multiplicateur** signée
- Proposition du conseil d'administration autorisant les signataires de l'entente de contribution
- Devis pour des dépenses de plus de 5 000\$
- Entente entre les autres partenaires, signée par les 2 parties (si disponible)
- Preuve d'assurance de l'organisme (assurance-responsabilité et/ou tout risque, incluant les actifs)
- Chèque spécimen pour virements bancaires
- **Pour les entreprises privées** : Carte d'identité des signataires du contrat (Permis de conduire recto-verso ou passeport canadien et/ou carte de résident permanent et/ou citoyenneté canadienne)



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

## 7. Processus de présentation d'une demande

### a. Qu'est-ce qu'une demande de déclaration d'intérêt ?

Une demande de déclaration d'intérêt permet aux organismes intéressés de manifester leur intérêt à faire une demande dans le cadre du **Programme Effet multiplicateur** de l'AFO. Ceci aidera à déterminer l'admissibilité de votre projet et à obtenir une rétroaction préliminaire du coordonnateur des projets spéciaux de l'AFO. Il est fortement recommandé de remplir une demande de déclaration d'intérêt pour soumettre une proposition complète au **Programme Effet multiplicateur**.

Des sessions webinaires seront organisées le **mardi 5 février de 13 h 30 à 15 h 30** et le **jeudi 7 février de 10 h à 12 h** afin de faciliter le processus de demande au **Programme Effet multiplicateur**.

Veillez accéder au formulaire de demande d'intérêt en cliquant sur le **lien suivant**.

### b. Renseignements sur la présentation de la lettre d'intérêt à l'étape 1

- i. Coordonnées de l'organisme : nom de l'organisme, adresse physique et postale, site web, téléphone, nom et titre de la personne-ressource, adresse de courrier électronique
- ii. Profil de l'organisme : mandat de l'organisme, vocation, démographie des personnes desservies
- iii. Nom et description du projet : court descriptif du projet, impact pour la communauté franco-ontarienne
- iv. Budget estimatif global du projet : Montant des dépenses totales du projet, incluant les coûts admissibles, approximatifs à ce stade-ci, ainsi que l'investissement en espèces (\$), en nature.
  - Le calcul des coûts de salaires doit être démontré selon le salaire du/des poste(s), multiplié par le nombre d'heures et semaines dédiées à la réalisation du projet, soit pour l'encadrement (orientation, formation), l'exécution, la gestion financière et/ou la supervision, selon les coûts raisonnables de réalisation du projet

Exemple :

Salaire d'encadrement (orientation et formation)

2 heures/semaine x 25\$/heure x 30 semaines = 1 500\$

Salaire de l'agent de projet

25 heures/semaine x 18\$/heure x 30 semaines = 13 500\$

donc total en salaire pour le projet : 15 000\$

- Bénévolat : contribution en nature de la part de l'organisme, à un taux de 15\$/heure.



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Le budget total du projet devra inclure les dépenses définies, catégorisées selon les dépenses d'utilisation des fonds, admissibles du projet, qui égalent les montants du financement du projet, soit les montants investis en espèces par d'autres partenaires financiers, le montant de l'investissement, en espèces et en nature de l'organisme demandeur, et finalement, le montant demandé au **Programme Effet multiplicateur** de l'AFO, d'un maximum de 25 000\$, annuellement. Il n'y a pas de limite au coût maximal du projet.

c. Renseignements sur la présentation d'une proposition complète à l'étape 2 (formulaire de demande)

### **VOTRE ORGANISME**

Quels sont la mission, la vision et le mandat de l'organisme ? Dans cette section, l'organisme ou l'entreprise décrit les produits et/ou les services qu'elle offre à la communauté, et la façon dont laquelle elle contribue à l'épanouissement de la culture, en identifiant les effets multiplicateurs potentiels de leurs initiatives, en maximisant leur impact dans les communautés francophones et les actions accomplies pour stimuler l'activité économique à court et à long terme.

Est-ce que votre organisme dessert les groupes suivants ?

- Jeunes entrepreneurs
- Femmes entrepreneures
- Immigrants francophones
- Tourisme

Voir section 4.d - [définitions](#)

Total des revenus pour l'exercice : revenus totaux de l'organisme aux derniers états financiers

Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel au 1er janvier 2019 : un employé à temps plein est considéré à 30 heures rémunérées par semaine ou plus, et un employé à temps partiel, moins de 30 heures rémunérées par semaine.

Capacité à réaliser des projets

Veillez nous décrire deux projets menés par votre organisme dans les 3 dernières années.

Nom du projet ou de l'événement



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Dates de début et de fin : démontre l'amplitude et la durée des projets initiés par l'organisme

Grandes activités réalisées : démontre l'ampleur du projet, les partenariats réalisés, portée géographique, population desservie, visibilité dans les médias.

Budget total du projet : démontre la capacité de gestion financière pour les entrées et sorties de fonds, capacité de collaborer avec d'autres organismes dans le projet.

Résultats obtenus : nombre d'emplois créés et conservés, nombre de bénévoles impliqués, nombre de partenaires, nombre de participants/visiteurs à l'événement, mesures de l'impact sur la communauté, activité/croissance économique mesurée, si disponible.

## **VOTRE PROJET**

Nom du projet : Doit refléter le projet proposé.

Court descriptif (max 200 mots) : décrivez le programme, l'initiative, le projet, l'analyse des besoins, l'étude de marché, l'analyse de faisabilité et/ou le plan d'affaires qui seraient exécutés, afin de démontrer l'étendue des ressources physiques, humaines et financières requises pour la réalisation du projet.

Est-ce que le projet contribuera au développement de services :

- a) sociaux ?
- b) culturels ?
- c) environnementaux ?
- d) d'employabilité ?
- e) de développement économique ?
- f) d'intégration pour immigrants ?
- g) de développement des compétences ?

Donnez une brève description de la contribution apportée aux différents domaines.

Quelles seront les principales activités ?

Ce que vous allez faire - monter un plan détaillé mois par mois avec chacune des étapes du projet.

Veillez démontrer la chronologie et le calcul du budget des salaires : Selon le budget estimatif du projet, et le plan détaillé des activités, décrivez les activités requises pour les différents postes.



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Par exemple, pour un projet débutant en avril :

- les heures de formation seraient réparties principalement sur les 6 premières semaines du projet (début avril à mi-mai, à raison de 15 heures/semaine),
- les heures de gestion et d'agent de projet seraient continues sur la durée totale du projet,
- les heures de bénévolat se situeraient vers la fin du projet ou lors de la tenue de l'événement (mi-septembre à fin décembre, à raison de 50 heures/personnes pendant 4 semaines avant l'événement)

Combien d'emplois seront créés et/ou conservés ? Permanent ou temporaire ?

\*Équivalent temps plein (ETP) fait référence à l'emploi d'une personne à temps plein, ou de plusieurs employés à temps partiel dont le total des heures de travail est égal à celui d'une personne à temps plein. Les équivalents temps plein (ETP) sont exprimés en années-personnes. De façon générale, les postes à temps plein comprennent une semaine de travail régulière de 30 heures et plus.

(Ex. 3 personnes à temps partiel à 20 heures par semaine équivalent à 1.5 ETP)

Les ETP ne comprennent pas les services donnés par contrat. Un emploi temporaire est défini comme une entente d'emploi ayant une date de fin prédéterminée.

#### Impact escompté

Quel est le changement que vous voulez observer grâce à la tenue des activités auprès de la clientèle ciblée ?

Définir :

- Un ou plusieurs résultats d'impact qualitatifs et mesurables à court terme (dans la prochaine année)
- Un ou plusieurs résultats d'impact qualitatifs et mesurables à long terme (suite à la première année)

Exemples :

Qualitatif : amélioration des habiletés de gestion des participants à un atelier, renforcement de la capacité d'action du réseau, création d'un comité aviseur pour un nouvel événement majeur de l'organisme.

Mesurable : 25 personnes suivront un atelier de formation de gestion et gouvernance, rédaction d'une étude de faisabilité et/ou d'une planification stratégique, 2 emplois permanents à temps plein à 35 heures/semaine (2 ETP) et/ou 2 emplois permanents à temps partiel à 20 heures/semaine (1 ETP)

Comment est-ce que ce projet est lié aux enjeux du [Plan Stratégique Communautaire \(PSC\)](#) ? Démontrez comment votre projet est en lien avec un ou plusieurs des piliers du PSC.



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Comment votre projet sera-t-il innovateur ? Démontrer comment votre projet innovera sur la façon de livrer le service ou servir la clientèle visée. Est-ce que votre idée sera la première de ce genre à être offert dans la province ? Dans votre communauté ?

Dans cette mesure d'évaluation, les nouveaux services aux clients, commercialisation de produits, qui ne sont pas présentement offerts dans la communauté, seront privilégiés. Veuillez détailler comment votre démarche a été développée lors de la recherche ou le développement d'idées ou procédés originaux, nouvelles façons de livrer les services ou augmentation de l'efficacité opérationnelle dans les opérations.

**S'il y a des partenaires au projet, veuillez décrire la nature de leur collaboration et le montant de leur contribution financière, humaines ou matériels.**

Quels genres de contributions vos partenaires apportent-ils au projet ?

Énumérez les montants, investissements en argent, temps alloués, ressources, nombre d'heures-personnes

## 8. BUDGET

Voir section « Dépenses admissibles »

### [CHIFFRIER EXCEL DU BUDGET](#)

Créez une ligne pour chaque source de revenus confirmés liés au projet.

Utilisez la colonne « Détails » pour ajouter des informations propres à chaque source.

(Exemple : Ventes - 300 billets à 32\$ = 9 600\$)

L'organisme doit contribuer un minimum de 30% en investissement en espèces ou en nature au budget total du projet.

Pour les entreprises privées, l'entreprise doit contribuer un minimum de 50% en investissement en espèces.

Veuillez démontrer la chronologie de l'utilisation des fonds, si cette utilisation sera étalée sur plusieurs années fiscales. Veuillez prendre note que la fin d'année financière se termine au 31 mars de chaque année.



## 9. Critères d'évaluation et conseils

- a. Comment votre lettre d'intérêt sera-t-elle évaluée à l'étape 1?

L'étape 1 constitue seulement l'évaluation de l'admissibilité du projet envers le **Programme Effet multiplicateur**, tel qu'indiqué dans la section « **Admissibilité** ».

- b. Comment votre proposition complète sera-t-elle évaluée à l'étape 2 ?

### **Grille d'évaluation de conformité aux exigences du processus**

Seules les demandes complètes seront révisées par un comité de sélection interne, qui évaluera les demandes selon les critères suivants :

#### 50% - Impact

20% - Membres des secteurs prioritaires : francophonie, tourisme, à l'économie sociale (la petite enfance, l'intégration des nouveaux arrivants, personne aux prises avec un handicap ou personne vivant en milieu défavorisé, culture d'inclusion, etc.), aux femmes entrepreneures, aux jeunes entrepreneurs et aux technologies propres et à la jeunesse.

15% - Lien avec les piliers du Plan de Stratégie Communautaire - Vision 2025 et l'Initiative de développement économique, renforcement de l'assise économique et la compétitivité des communautés francophones: Développement économique et employabilité, accessibilité et utilisation des services en français, Immigration/nouveaux arrivants, enfance et jeunesse, engagement et participation dans la communauté franco-ontarienne, éveil et construction identitaire, concertation et collaboration, renforcement des capacités.

15% - Impact dans la communauté, innovation dans le projet, création et maintien d'emplois, à temps plein et à temps partiel.

#### 30% - Capacité à gérer des projets

10% - Processus en place : C.A. actif, manuel de politiques et procédures, efficacité organisationnelle

10% - Expérience organisationnelle : Nombre d'années d'existence, situation financière, compétence et expérience des gestionnaires en place

10% - Profil et partenariats communautaires : projets et partenariats réalisés

#### 20% - Qualité générale de la demande



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

5% - L'état du stage de préparation du dossier : au stage de discussion, ou bien le projet est-il bien défini?

10% - Renforcement des capacités, de l'épanouissement, la continuité, la relève et de la pérennité de l'organisme

5% - Investissement et effet de levier, répercussion sur le développement économique de la région visée

## 10. Exigences en matière de rapport

### a. Rapport d'étape

Le bénéficiaire ultime devra fournir trimestriellement les données suivantes à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario :

- le nombre d'emplois créés et maintenus,
- le rendement du projet.

### b. Rapport final

Le bénéficiaire ultime devra fournir sur une base annuelle les données suivantes à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario :

- le nombre d'emplois créés et maintenus,
- le rendement du projet,
- l'impact dans la communauté,
- le nombre de participants,
- les dépenses à jour et/ou finales du projet,
- le total de l'investissement en argent par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario dans le projet du bénéficiaire ultime,
- le total de l'investissement en nature par le bénéficiaire ultime dans le projet,
- la division de recensement, le secteur (code du SCIAN) et la taille du bénéficiaire ultime (nombre d'employés),
- le nombre d'équivalents temps plein (ETP) compétents embauchés par le bénéficiaire ultime ou avec qui ce dernier a conclu un contrat en raison de la contribution,
- la valeur totale des investissements du bénéficiaire dans les coûts du projet du bénéficiaire ultime en raison de la contribution,
- le rendement du projet selon la chronologie du projet présentée au dossier,
- un état des comptes de dépenses à jour reliés au dossier, le plus récent
- les résultats d'impact qualitatifs et mesurables au dossier



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5

### c. États financiers

Le bénéficiaire ultime devra fournir annuellement ses états financiers, produit par un comptable professionnel agréé, au plus tard 120 jours suivant la date de fin d'année financière.

Le bénéficiaire ultime devra conserver des comptes et des documents appropriés et exacts du projet du bénéficiaire ultime pendant une période minimale de six ans après la date d'achèvement du projet.

Le bénéficiaire ultime devra, au besoin, permettre aux représentants de FedDev Ontario de mener une vérification ou de faire mener une vérification des comptes des dossiers.

## 11. Pour nous joindre

**Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**

**Carl Lamarche**

**Coordonnateur de projets spéciaux**

**clamarche@monassemblee.ca**

**613-744-6649 poste 143**



613-744-6649 435, rue Donald, Ottawa (Ontario) K1K 4X5